

Val infos

Octobre à Janvier 2025 - N°30

Culture

l'Agenda 2025

Environnement

*Entretien des berges et
pieds de murs végétalisés*

Enfance Jeunesse

Les nouvelles équipes



Zoom sur... le Plan Local d'Urbanisme

www.valdulayon.fr





La commune

sommaire

Le mot du Maire	p.3
L'essentiel des comptes-rendus des conseils municipaux	p.4-7
Zoom sur : le Plan Local d'Urbanisme	p.8-9
Les commissions municipales	p.10-20
L'info locale	p.21
Les écoles et associations	p.22-34
L'agenda	p.35

Directrice de publication : Sandrine BELLEUT

Conception et rédaction : Commission « Culture, Informations, Sport et Vie locale » Val-du-Layon

Photo de couverture : la cabane aux enfants - Décembre 2024

Mise en page : Service Communication Mairie - Impression : SETIG Imprimeur - Asi Prod

Crédits photos : Commune Val-du-Layon - Associations - Freepiks

«La rédaction précise que les articles des associations sont édités dans leur intégralité et que leur contenu reste sous la responsabilité de leurs auteurs»

Mot du Maire

Les enfants ont fait leur rentrée en septembre, la période estivale quelque peu perturbée est terminée et nous entamons déjà le dernier trimestre de l'année 2024. C'est sous le signe de quelques mots phares que je viens vers vous dans cet édito : planification, adaptation et transition.

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) arrive à son terme. Ce document de planification donne les orientations, liées aux documents régionaux et nationaux, à l'ensemble des PLU du territoire du pôle métropolitain (PMLA) auquel nous appartenons. Nous engageons le PLU de Val-du-Layon et pourrons ainsi planifier l'aménagement de notre territoire pour l'avenir. Le point majeur de ce document sera de réduire la consommation des espaces naturels et forestiers (ENAF) avec une vision à 2030, puis 2050. Pour cela, nous allons devoir appliquer le ZAN (zéro artificialisation net) en réduisant de 50% notre consommation d'ENAF pour 2030 puis, pour les 20 ans à suivre, de ne plus consommer d'espace naturel sauf si nous en rendons l'équivalent en renaturant par ailleurs. C'est un bouleversement majeur dans la manière d'habiter et d'inscrire l'empreinte humaine sur la nature et la biodiversité. La collectivité a souhaité que ce PLU soit construit en lien avec les habitants : des temps forts vous seront proposés.

La planification, c'est aussi la manière dont la collectivité organise, sur une période donnée, son action dans tous les domaines. Je vous l'ai déjà évoqué sur la question bâtiminaire. Nous travaillons depuis le début du mandat à rationaliser notre patrimoine bâti. Cela passe par des ventes de bâtiments peu utilisés ou trop coûteux en rénovation et consommations énergétiques. Nous engageons également un vaste plan de rattrapage sur l'entretien des organes vitaux tels que les chaudières, toitures, réseaux électriques,...

Ce plan d'action commence à se traduire et se voir : à St-Aubin-de-Luigné, création d'espaces partagés comme l'espace jeunesse partagé, passage en chaudière bois à la mairie depuis un an et rénovation d'une partie de l'ancien EHPAD en pôle enfance à St-Lambert-du-Lattay avec chaudière bois également. « La cabane aux enfants » (nom choisi par les enfants eux-mêmes) sera opérationnelle courant de ce dernier trimestre 2024 avec une salle partagée au 1^{er} étage. Le « coup de pouce » redeviendra l'espace jeunesse et il est pensé également en espace partagé avec les associations. Celui-ci, idéalement placé près du pôle sportif, permettra aux jeunes et aux associations de bénéficier d'un second espace.

Je profite de cet édito pour faire un aparté sur les églises. Je sais que certains sont dans l'incompréhension de voir l'église de St-Aubin-de-Luigné toujours fermée au public et sans aucun travaux annoncés. Il arrive parfois que les choses ne se passent pas comme nous le souhaitons. Ce projet a été redirigé vers un architecte du patrimoine, ARCHITRAV, récemment sélectionné. Nous avons rencontré des difficultés avec le précédent maître d'œuvre et avons choisi de stopper notre collaboration pour éviter de plus grandes difficultés à venir. Administrativement, cela a pris du temps. L'église de St-Lambert-du-Lattay fatigue également avec des dommages qui commencent à devenir inquiétants. Nous allons donc engager un diagnostic global afin de pouvoir connaître l'ampleur des désordres et planifier sur du long terme les travaux. L'entretien des églises devient une problématique majeure pour les communes sur l'ensemble du territoire national.

L'adaptation est une des raisons de cette planification de nos bâtiments.

Je vous invite, pour ceux qui n'ont pu être présents à la conférence du 11 septembre à Faye d'Anjou sur l'avenir

de l'eau, à regarder la présentation sur nos supports de communication. Cette adaptation doit aussi se faire sur la manière de gérer l'eau sur nos territoires, le « tout tuyau » ne peut être une seule et unique réponse. Il est possible de réaliser des jardins de pluie, des noues,... Lors des travaux d'assainissement à venir prochainement sur St-Lambert-du-Lattay, et à St-Aubin-de-Luigné dans quelques années avec la nouvelle station d'épuration, la gestion des eaux pluviales va parallèlement devoir être repensée. Les sols doivent pouvoir capter et absorber localement afin d'éviter les déferlements d'eau lors des pluies d'orages. Voilà pourquoi certains changements de pratiques s'observent comme l'entretien des fossés en permettant à la végétation, aux cailloux de freiner l'eau. Le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) annonce pour les Pays de la Loire la même quantité de pluie par an mais différemment répartie avec une période très sèche sur plusieurs mois et des pluies plus denses sur de longues périodes.

Si nous devons parler d'adaptation par la planification, c'est lié au nécessaire besoin de transition de tous face aux changements climatiques engendrés par l'Homme. Il ne s'agit pas ici d'accuser ou montrer du doigt qui que ce soit mais c'est un fait historique : l'Homme a durablement trop impacté son environnement naturel sans mesurer les conséquences. Il faut nous adapter et changer nos pratiques pour éviter qu'à terme notre adaptation arrive au bout de son cycle devant un mur insurmontable.

Il est de notre devoir de collectivité de commencer à agir dès qu'il est possible de faire autrement. Et c'est à chacun d'agir pour le bien commun. Je ne vous cache pas que nous ne transformerons pas tout immédiatement au niveau local, il faudrait défaire des décennies de travaux, c'est donc une action à déployer dès maintenant et pour plusieurs années. Je pense aussi à l'agriculture en général qu'il faut soutenir sur le plan national et accompagner à ce changement.

L'écologie n'est pas une affaire de clans ou de fanatiques comme je l'entends trop souvent ! Nous sommes tous locataires sur cette planète, soit nous entendons qu'il faut changer nos pratiques, soit nous participons à ne surtout rien changer et ces derniers prendront leurs responsabilités. Je ne suis pas de ces derniers.

Nous nous inscrivons pleinement dans le projet de territoire de la communauté de communes Loire Layon Aubance qui, dans son 2^{ème} plan d'action 2024-2026, a l'ambition d'accélérer la mise en œuvre des transitions pour répondre aux enjeux du changement climatique. Cela passe par la sensibilisation et les actions.

Sandrine BELLEUT
Maire Val du Layon
le 24/09/2024





L'essentiel des Conseils Municipaux

JUIN 2024

■ CLASSEMENT DES MASSIFS FORESTIERS

La loi n° 2023-560 du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie est venue modifier la procédure de classement des bois et forêts exposés au risque d'incendie, obligeant ainsi le département du Maine-et-Loire à engager une procédure de classement de ses massifs.

Les objectifs sont les suivants :

- Mieux prévenir les feux de forêt ;
- Détecter plus rapidement leur éclosion ;
- Lutter plus efficacement ;
- Accompagner l'ensemble des acteurs et victimes ;

En précision, le classement des massifs a des conséquences en matière de prévention (obligations de débroussaillage) et de lutte (extension des pouvoirs de police du Maire pour la création de voies d'accès aux forêts). Pour les propriétaires concernés, ils auront obligation de se réunir en association syndicale libre, dans un délai d'un an à compter de la parution de l'arrêté de classement. Il est convenu que ce classement engendre des contraintes supplémentaires potentielles pour les propriétaires et la commune, sauf si les terrains sont bien entretenus. Pour accompagner le dispositif, l'État a augmenté les moyens, avec notamment la création d'un poste de technicien (ONF – office national des forêts) sur le département, dont l'une des missions est à vocation informative et pédagogique : il peut donc être sollicité par la commune. En particulier pour les communes, il faudra être vigilant sur le bon état général des chemins d'accès. S'agissant des obligations des propriétaires, le niveau d'entretien demandé n'est pas très explicite pour l'instant mais il serait dommageable que cela engendre des obligations de défrichage sur des zones fléchées dans la trame verte. Sur ce sujet, la CCLLA pourrait être sollicitée pour avis.

La commune émet un avis favorable au projet de classement des massifs forestiers.

■ DROIT DE PRÉEMPTION – DÉLÉGATION POUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La communauté de communes, au titre de ses compétences obligatoires, est seule compétente en matière de développement économique, notamment pour créer, aménager gérer et entretenir toutes les zones d'activités.

Les communes, quant à elles, sont habilitées à déléguer, par délibération du conseil municipal, l'exercice du droit de préemption urbain (DPU) à leur intercommunalité.

Acquérir ce droit permettrait à la communauté de communes d'assurer une vielle foncière concernant les mutations dans les zones d'activités et d'acquérir prioritairement les biens immobiliers indispensables à la réalisation des politiques publiques qu'elle entend mener. Cette délégation viserait donc à simplifier et accélérer la procédure de préemption. Cette intervention permettrait également d'assurer le maintien à vocation économique dans les zones d'activités, en le proposant, notamment à des entreprises désireuses de s'y installer, après portage par la puissance publique.

La délibération du DPU peut être ponctuelle : elle porte sur une opération d'aménagement précise ou est accordée à l'occasion de l'alinéation d'un bien. Mais elle peut être plus systématique : elle porte sur toute opération concernant un ou plusieurs secteurs délimités préalablement ou sur des opérations prédéfinies relevant d'activités et de compétences communautaire. Dans cette hypothèse, la délégation doit être anticipée. Il est ici proposé de réaliser une délibération systématique pour permettre à la communauté de communes Loire Layon Aubance d'exercer une meilleure gestion foncière dans les zones à vocation économique du territoire.

Le conseil municipal délègue le droit de préemption sur les zones urbaines UYa à la communauté de communes Loire Layon Aubance, mais uniquement sur les parcelles concernées par la zone d'activités économiques actuelle telle que définie dans le procès-verbal de mise à disposition signé le 18 mai 2022.

■ MOBILITÉ

Point d'étape sur le schéma : il est rappelé en séance le principe d'élaboration du schéma de mobilités sous le format de la participation citoyenne, ainsi que le calendrier et les prochaines étapes, dont la réunion publique du 2 juillet. A noter que ce projet a démarré fin 2022 avec une phase de formations et la définition de la citoyenneté et des axes possibles de déploiement de projets participatifs. Et le modèle retenu pour la participation est celui de la co construction : « suite à une information préalable, le projet ou le processus est conçu par les personnes conviées et l'autorité garantit la prise en compte de ce qui a été produit ». Le 1er projet participatif a donc été le schéma de mobilité de la commune dont l'objectif est :

- Partager la route et la sécuriser pour tous les usagers ;
- Faciliter les déplacements de tous les habitants ;
- Améliorer l'accessibilité aux vélos et aux piétons n'implique pas d'empêcher les voitures ou les tracteurs de circuler ;
- S'inscrire dans la démarche communautaire de schéma de mobilité intercommunal mais aussi départemental pour permettre des connexions réfléchies et pertinentes avec les communes voisines ;

- Bénéficier d'un schéma de principe pour l'obtention de subventions.

Démarré début décembre (réunion publique), le projet pourrait se terminer en décembre 2024.

Le principe arrêté pour le schéma de mobilités était le suivant :

→ récolte des retours d'habitants

→ Copil (citoyens / élus / asso partenaire « *Changeons de braquet* » - Référent CCLLA) arbitre dans l'intérêt général et soumet aux techniciens (ATD + bureau ingénierie – Dépt 49 / Services voirie + mobilité - compétences CCLLA)

→ Copil prépare les propositions suite aux retours techniques pour transmettre aux habitants

→ Ateliers participatifs publics pour avis sur les propositions.

Côté Finances, pour l'instant, il est inscrit un budget préliminaire de 50k€ + rue du canal Monsieur (St-Aubin-de-Luigné) au PPI voirie depuis 2020.

Le schéma de mobilité reste un document de principe « non inscrit dans le marbre », validé par des instances techniques et travaillé avec les 1^{ers} concernés : les habitants. La validation du schéma se fera par le conseil municipal : il est donc actuellement au stade des ateliers participatifs publics pour avis sur les propositions qui se fera sous forme de réunion publique le 2 juillet où tous les habitants sont donc conviés. Il est pour autant précisé qu'un cadre a été posé en début de la démarche et ce sera rappelé au départ de la réunion : il devra donc être respecté, à savoir que l'objectif est de faire des propositions, de participer et de coconstruire.



AMÉNAGEMENT – RÉVISION DU PLU

Il est évoqué en séance le calendrier de mise en œuvre de la révision du PLU considérant que le marché public devrait être notifié courant juin. Le groupement de candidats est donc le suivant : GEOSTUDIO (Urbaniste) - GAMA (Environnement) – CAPLA (Architecte) – LEXCAP (Juridique). Ils ont été rencontrés pour une mise au point du marché avant signature et les éléments ont ainsi été mis en avant :

- Bonne connaissance du milieu rural ;
- Visite approfondie de la commune ;
- Approche très pédagogique et participative (avec les élus et les habitants) ;
- Ateliers sur carte et par thématique ;
- Accompagnement de la collectivité pour la communication ;
- Prise de conscience de l'aspect illégal du PLU de Val-du-Lagon => 1^{ère} réunion : 8 juillet – 20h (il est proposé que les réunions spécifiques PLU soient positionnées le 1^{er} lundi de chaque mois (si besoin) ;
- Adaptation au rythme de chaque commune : PADD envisageable pour la fin d'année 2024 ;
- Cout pour la commune : 57.400 euros HT ;

JUILLET 2024

VALIDATION DU PEDT (PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL)

Le dernier PEDT a été mis en œuvre en 2021, suite à la reprise en régie de l'ALSH et de la JEUNESSE.

Défini sur une durée de 3ans, un avenant a été signé en 2022 pour intégrer le plan-mercredi. Considérant que la convention prend fin en septembre 2024 et qu'il est nécessaire de reconduire la démarche, un nouveau PEDT doit être validé et une nouvelle convention signée avec les partenaires du projet (Préfecture, Éducation nationale, CAF). Pour rappel, l'article L.551-1 du code de l'éducation précise ainsi que « des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation, et en complémentarité avec lui, peuvent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial associant notamment aux services et établissements relevant du ministre chargé de l'éducation nationale d'autres administrations, des collectivités territoriales, des associations et des fondations, sans toutefois se substituer aux activités d'enseignement et de formation fixées par l'État. L'élaboration et la mise en application de ce projet sont suivies par un comité de pilotage.

Le projet éducatif territorial vise notamment à favoriser, pendant le temps libre des élèves, leur égal accès aux pratiques et activités culturelles et sportives et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les établissements scolaires veillent, dans l'organisation des activités périscolaires à caractère facultatif, à ce que les ressources des familles ne constituent pas un facteur discriminant entre les élèves. ».

Avoir un PEdT permet :

- De définir les axes éducatifs ;
- De traduire la volonté politique pour les enfants et les jeunes ;
- Bénéficier de taux dérogatoire SDJES ;
- Bénéficier de financement

Un PEdT est le reflet de la volonté politique du territoire sur lequel les services Enfance et Jeunesse construisent le projet pédagogique, puis les activités.

SEPTEMBRE 2024

■ VOIRIE- SÉCURITÉ DE LA HAIE LONGUE

Il est fait un point de la situation en séance en précisant que les échanges lors de la réunion du 17 juillet n'ont pas été constructifs (étaient présents des représentants de la Préfecture, de la gendarmerie, du département, de la communauté de communes, des communes et des habitants). En plus du résumé déjà fait en réunion de bureau, il semblerait que les services départementaux aient mis à l'étude le chiffrage de bandes rugueuses (1^{er} virage en descendant vers Rochefort). Mais, officiellement, la seule réponse apportée par le département est de proposer une concertation avec les associations départementales de motards, de mettre en garde la commune de toute intervention de dissuasion des habitants et d'indiquer très clairement que la déviation ne sera pas étudiée. A savoir que le chiffrage en cours sur la pose de bandes rugueuses intervient étonnamment quelques jours après le très grave accident (moto contre voiture) qui s'est justement déroulé au droit du restaurant. L'enquête est toujours en cours et le motard a été interrogé.

Considérant les faits et que la visibilité (de la rue Gasnier vers Chalonnnes) est réduite sur la gauche, voire absente, il est proposé de mettre la rue à sens unique en descendant sur les premiers mètres. Deux habitants sont en désaccord : pour autant, il est convenu de faire un essai en proposant de mettre l'indication « sauf engins agricoles ». Dans ce cadre, il serait pertinent de réinstaller également le radar pédagogique pour contrôler la vitesse avant et après la pose du sens unique, l'idéal étant d'avoir deux radars d'entrée et de sortie. S'agissant d'un vrai radar, la préfecture a prévenu que c'était techniquement compliqué (contraintes liées au terrain et aux distances) de l'installer sur ce secteur et que les quotas étaient atteints (sauf à en déplacer un ailleurs).



2025

Sandrine BELLEUT
Maire de Val du Layon

Sylvie CADY
Maire déléguée de st-Aubin-de-Luigné

Rémi PÉZOT
Maire délégué de st-Lambert-du-Lattay

et l'ensemble du conseil municipal
vous convient pour la nouvelle année à un temps d'échange et de convivialité

Vendredi 10 janvier 2025 à 20h,
salle Jean de Pontoise à St-Aubin-de-Luigné

Recensement de la population 2025

Cette année, Val-du-Layon réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 13 janvier 2025 ?

Contactez la commune : Mairie Val-du-Layon
02 41 78 30 46 ou mairie@valdulayon.fr

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr



Val du Layon
RECRUTE 6 agents recenseurs

Recensement du 16 janvier au 15 février 2025

Plus d'infos :
scanner le QR Code
Intramuros
www.valdulayon.fr

Contact :
Myriam GARNIER
grh@valdulayon.fr
02.41.78.09.24

Zoom sur... le Plan Local d'Urbanisme

Val-du-Layon révisé son Plan Local d'Urbanisme

Le droit à bâtir en France est lié au code de l'urbanisme. Le PLU est un document réglementaire qui définit les règles de constructibilité pour chaque secteur de la commune : que puis-je construire sur mon terrain ? Dans quelle mesure ? Quelle hauteur de constructions ? et tant d'autres règles qui permettent d'assurer une intégration architecturale, paysagère et environnementale du projet.

Le PLU a également pour mission de protéger et valoriser les éléments naturels (mare, haie, espace boisé, etc.), de prendre en compte les différents risques environnementaux et technologiques, d'allier constructibilité et préservation des terres agricoles et naturelles. Le PLU est un document qui est pensé à horizon 10 – 15 ans : comment imaginer l'avenir de la commune dans 10 ans ?

La commune du Val-du-Layon dispose de deux plans locaux d'urbanisme, sur le territoire des deux communes historiques, approuvés en 2003 pour Saint-Lambert-du-Lattay et en 2013 pour Saint-Aubin-de-Luigné. Afin d'appliquer le PLU sur l'ensemble du territoire communal et prendre en compte les dernières évolutions législatives, il est nécessaire d'élaborer un PLU sur la totalité du territoire de Val-du-Layon. Cette élaboration intervient à la suite de l'adoption de nouvelles lois (Loi climat et résilience et son objectif de modération de consommation foncière) et de la révision de documents supra-communaux tels que le schéma de cohérence territoriale (SCoT) élaboré à l'échelle du pôle métropolitain Loire Angers, le programme local de l'habitat à l'échelle de la communauté de communes Loire Layon Aubance et le SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

Les étapes de la révision du PLU

Phase 1 : Diagnostic

Cette étape correspond à une phase importante dans le cadre de l'élaboration d'un PLU. Ce dernier doit ainsi permettre de mettre en

évidence les points forts et les points faibles ainsi que les opportunités et menaces qui pèsent sur le territoire sur l'ensemble des thématiques relatives à l'aménagement (« Quelle évolution démographique ? Quelle évolution en matière d'emplois sur le territoire ? »). Il est une base essentielle à la définition d'un projet de territoire qui réponde aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Phase 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

À partir des constats, préoccupations et besoins recensés à l'occasion de la première phase, les élus sont invités à échanger et débattre pour fixer des objectifs en matière d'urbanisme, d'attractivité, d'habitat, de mobilités, de développement économique, d'environnement, de préservation des paysages et des patrimoines qui seront à atteindre par la commune dans les 10 à 15 prochaines années.

Phase 3 : Traduction réglementaire

Pour devenir opérationnelles, les orientations choisies par les élus doivent être traduites au sein de différents documents que ce soit au sein du règlement graphique (plan de zonage), règlement écrit ou encore les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

- Le plan de zonage délimite les différents espaces de la commune en définissant des secteurs à vocation urbaine, agricole ou naturelle. Chaque portion du territoire va ainsi être couverte par un zonage correspondant à sa vocation.

Les principales étapes de la révision du PLU

2024

Prescription de la révision en Conseil Municipal



Diagnostic - Enjeux

2025

Scénarii de développement. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)



Débat du PADD en Conseil municipal



Transcription réglementaire : plan de zonage, règlement, Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Bilan de la concertation Arrêt du PLU en Conseil municipal

2026

Phase administrative :
- Consultation des Personnes Publiques Associées ;

2027 - Enquête publique



Approbation du PLU en Conseil Municipal

- Le règlement écrit va quant à lui définir les règles qui s'appliquent au sein de ces différents secteurs et sous-secteurs que ce soit pour les zones U, AU, A ou N, chaque secteur ayant ses règles propres.
- Les orientations d'aménagement et de programmation sectorielles (OAP), vont définir pour l'ensemble des secteurs 1AU mais aussi certains secteurs U à enjeux, les principes d'aménagement du secteur en question.

Phase 4 : Phase administrative

Concertées tout au long de la procédure, les personnes publiques associées ont trois mois pour émettre un avis sur le projet de PLU. Elles doivent s'assurer qu'il respecte bien les lois nationales et les documents de rang supérieur élaborés par la région Pays de la Loire, le département du Maine-et-Loire, le pôle métropolitain Loire Angers, la communauté de communes Loire Layon Aubance et différents syndicats. A la suite de ces avis, la population disposera, au minimum, de 30 jours pour s'exprimer sur le projet de PLU. Le commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif, compilera l'ensemble des remarques et formulera son propre avis. La commune disposera ensuite d'un temps court pour répondre, de manière justifiée, à toutes les demandes. Une fois ajusté, le PLU sera approuvé en conseil municipal. Il sera alors applicable et remplacera le PLU actuel.

Comment vous informer et comment vous exprimer ?

Des réunions publiques seront organisées tout au long de la procédure.

La 1^{ère} réunion publique aura lieu avec une présentation du projet d'aménagement et de développement durables au cours de l'année 2025.

Un registre de concertation sera disponible en mairie aux horaires d'ouverture.



Asej Affaires Sociales Enfance Jeunesse

Adjoints : Céline OGER - Rémi PEZOT

Membres de la commission : Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU, Yann THIBAudeau

Restauration scolaire engagée avec RESTORIA dans le respect de la loi Egalim !

Pour la restauration scolaire, la commune de Val-du-Layon collabore avec la société Restoria. Cette prestation de restauration est la garantie d'une cantine vraiment engagée en conformité avec la loi Egalim. Avec 50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits BIO ou en conversion. Au moins 65% des recettes sont vraiment cuisinées (hors produits laitiers et fruits à croquer) par leurs cuisiniers dans leur légumerie, boucherie, charcuterie et pâtisserie.

Vraiment de chez nous !

Des approvisionnements de proximité, une évidence pour une alimentation durable, constituent un engagement sincère et responsable pour soutenir la filière agricole et l'emploi local.

La société utilise le lait des GAEC implantés à moins de 40 km de la cuisine pour la préparation des purées, potages, riz au lait, entremets... Toutes les pommes à croquer servies en dessert sont BIO et produites dans le Grand Ouest, des viandes brutes 100 % françaises, volailles fraîches 100% Pays de la Loire (hors produits BIO), des fruits et légumes 100 % français en saison. Ainsi, 20 % de produits sont issus de l'agriculture biologique ou en conversion en valeur d'achat.

Du goût et de la qualité : 100% des charcuteries servies dans les menus sont sans sel nitrité (charcuteries entièrement préparées par leurs charcutiers), 100% des rôtis de porc Bleu Blanc Cœur, 100% des œufs sont plein air ou BIO ou BBC (œufs durs ou intégrés dans les recettes cuisinées), des fromages AOP...

Manger mieux, manger sain, tout en préservant notre environnement. C'est possible, en respectant la saisonnalité pour les fruits et légumes frais, par l'exclusion des espèces de poissons menacées et la proposition d'un menu végétarien par semaine.

Nous avons invité Madame LO VAN, chargée de clientèle chez Restoria, à venir lors d'une réunion avec nos CDD « citoyens de demain », 16 élèves de CM1 et CM2 représentant les quatre écoles de notre commune. Ils ont pu poser leurs questions, faire des remarques sur les menus. Nos agents de restauration peuvent aussi échanger très régulièrement avec le prestataire afin d'améliorer la qualité, adapter les quantités et faire remonter les préférences des enfants ou à l'inverse ce qu'ils aiment le moins.

Une rencontre riche d'échanges qui a apporté une meilleure connaissance du fonctionnement de la restauration collective avec ses règles, ses exigences et ses contraintes.

Les enfants sont invités par Mme LO VAN à visiter le site de fabrication, nous allons donc organiser cela avec nos nouveaux CDD 2024/2025 s'ils le souhaitent.



La "Semaine bleue" à Val du Layon

Comme les années passées, la "Semaine bleue" dédiée aux personnes retraitées a été préparée en collaboration avec les communes de Denée, Mozé-sur-Louet et Rochefort-sur-Loire en proposant diverses activités culturelles, manuelles, sportives ou festives. Val-du-Layon a proposé deux temps festifs et culturels.

Dans un premier temps, le dimanche 29 septembre, la chorale Troglodissimo de Doué-la-Fontaine est venue avec ses 50 chanteuses et chanteurs nous offrir un spectacle de qualité dans la salle St Joseph du Cercle St Louis de St-Aubin-de-Luigné.

Le jeudi 3 octobre, salle Jean de Pontoise, le CCAS et ses bénévoles ont organisé un après-midi « Guinguette » avec une accordéoniste qui a su faire chanter et danser les 60 personnes qui avaient répondu présentes et étaient ravies de cette prestation.

L'après-midi s'est poursuivi dans la bonne humeur par l'incontournable verre de l'amitié accompagné par les délicieux bottereaux de Josette !

Rendez-vous en 2025 !



Repas des aînés le 9 février 2025

Coups de pouce numériques : programme de la rentrée 2024

**Venez nous retrouver sur nos ateliers numériques lors des prochains dates.
Vous maîtrisez déjà le sujet ? Venez poser vos questions !**

▷ Naviguer sur Internet

Vendredi 8 et vendredi 22 novembre - 9h30 à 11h30

- Protéger et sécuriser son appareil
- Nettoyer et mettre à jour son appareil
- S'informer sur la sécurité sur Internet

▷ Bureautique

Vendredi 6 et vendredi 20 décembre - 9h30 à 11h30

- Rédiger une lettre
- Créer un diaporama
- Créer, nommer, classer ses dossiers

À l'espace partagé de St-Aubin-de-Luigné
Renseignements et inscriptions auprès de la mairie
de Val-du-Layon au **02.41.78.30.46**

Asej *Affaires Sociales Enfance Jeunesse*

Adjoints : Céline OGER - Rémi PEZOT

Membres de la commission : Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU, Yann THIBAudeau

Service Enfance Jeunesse 2024-2025



Sébastien BREGEON
DIRECTEUR ENFANCE JEUNESSE
sebastien.bregeon@valdulayon.fr



Elise GILBERT
COORDINATRICE DES ACTIVITÉS ENFANCE
elise.gilbert@valdulayon.fr



Nathalie BARRON
GESTION ADMINISTRATIVE ENFANCE JEUNESSE
enfancejeunesse@valdulayon.fr

Les adjoints responsables de la commission
Affaires Sociales Enfance Jeunesse



Rémi PÉZOT



Céline OGER



Nathalie BERNARD
COORDINATRICE ENTRETIEN VAL DU LAYON



Marie LAMBESEUR
RÉFÉRENTE JEUNESSE
jeunesse@valdulayon.fr

St Aubin de Luigné



Nadège GUILLARME
RÉFÉRENTE RESTAURATION ST AUBIN



Justine GUÉRIF
RÉFÉRENTE PÉRISCOLAIRE ST AUBIN



Nathalie BERNARD
COORDINATRICE ENTRETIEN VAL DU LAYON



Selil YILMAZ



Benjamin FOÏN



Coralie BOUFFANDEAU



Ludivine ROUX - Atsem



Oumi BOURAHIMA



Marylène ARCHEREAU

Le service Enfance et Jeunesse 2024-2025

Le 28 août dernier, la nouvelle équipe s'est réunie lors de la journée de pré-rentree du service. Ce fût l'occasion d'accueillir les nouveaux agents dans l'équipe et de rencontrer les élus autour d'un temps convivial.

Après une présentation globale de la commune et du service Enfance Jeunesse, les agents ont pu participer à trois ateliers :

- Organisation périscolaire, lien avec les familles, portail famille, échanges de pratiques
- Jeux de cohésion d'équipe
- Point administratif, droits et devoirs

La journée s'est terminée par une visite des structures de Val-du-Layon. Les échanges furent constructifs, le tout dans la bonne humeur. Parfait pour aborder sereinement cette rentrée !

La jeunesse accueille deux nouveaux éléments, Marie LAMBESEUR, référente jeunesse secondée par Benjamin FOIN, qui s'occupera notamment du pass'jeunes et des CM2.

Tous deux proposent un accueil libre du mardi au samedi, sur l'une ou l'autre commune, ainsi que de nombreuses activités tout au long des vacances scolaires.

Quant au service Enfance, Marylène MARIE et Cécile HAUDRECHY, respectivement référente restauration et référente périscolaire sur St-Lambert-du-Lattay et Nadège GUILLARME et Justine GUÉRIF, référente restauration et référente périscolaire sur St-Aubin-de-Luigné, sauront être les interlocutrices privilégiées de vos enfants.

Entre découverte de la vie en collectivité pour les plus petits, semaine du goût, activités périscolaires et sorties, toute l'équipe encadrante souhaite une belle année scolaire aux enfants et aux jeunes.

St Lambert du Lattay



Marylène MARIE
RÉFÉRENTE RESTAURATION ST LAMBERT



Cécile HAUDRECHY
RÉFÉRENTE PÉRISCOLAIRE ST LAMBERT



Hugo FRÉMONDIÈRE



Laëtitia JACQUET



Cassandre PIVETEAU



Benjamin FOIN



Dorothée BERMOND



Gwendoline TILMONT



Héliène DAVID



Houda MAHAMAT MALLOUM



Edith SUPIOT ATSEM



Marina CHARRIER ATSEM



Cindy LE GARS



Céline EVEN

Cisv Culture Information Sport & Vie locale

Adjoints : Sylvie CADY (Maire déléguée de St-Aubin-de-Luigné) - Jean-Pierre NOBLET

Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Yann BOISSEL, Jean-Raymond MENARD, Frédéric PATARIN, Sophie ROUSSEAU

Fête des Villages de Charme



La fête des villages de charme s'est déroulée le samedi 15 juin. Treize des quinze villages de charme en Anjou se sont retrouvés pour échanger et festoyer ensemble.

La journée a été animée par deux animations culturelles : une déambulation théâtralisée sur le sentier poétique et une pièce consacrée aux oiseaux en voie de disparition, « Zoizeaux », pièce en création ce jour-là et présentée deux fois. Malgré des aléas climatiques capricieux, ces deux prestations ont rencontré un grand succès, et notamment « Zoizeaux », spectacle surprenant et pourtant joyeux, où deux comédiens dialoguent avec le théâtre d'objet, avec des marionnettes, avec des histoires, avec de la poésie, avec des couplets, avec des images.

Nous avons accueilli plusieurs producteurs des autres villages de charme dont deux vignerons de Turquant.

Nos artisans, nos créateurs et vignerons locaux ont complété l'exposition dévoilant leur savoir faire et partageant leur passion avec les visiteurs.

Nos artistes aubinois ont animé une œuvre collaborative qui décore aujourd'hui le mur d'entrée de la bibliothèque.

Les associations de l'Amicale laïque et du Comité des fêtes ont assuré la logistique, la restauration et la buvette. La journée s'est clôturée par la fête de la musique. Les groupes d'artistes ont entraîné les visiteurs à bouger en rythme pour se réchauffer et profiter de la soirée !

Merci à tous les bénévoles qui, avec le sourire et beaucoup d'efficacité, ont permis la réussite de cette belle journée festive.

Actualités

Le salon estival de peinture

Le salon s'est déroulé sur trois semaines du samedi 20 juillet au dimanche 11 août 2024.

L'invité d'honneur était cette année Denis HUNEAU et il a suscité un grand intérêt à travers ses peintures originales. 43 artistes ont exposé leurs œuvres illuminant de plusieurs techniques et de couleurs variées les murs de la salle Jean de Pontoise.

Plus de 600 personnes ont visité cette exposition. Le prix de la commune a été attribué à Bénédicte BONAFOS pour sa « femme coquelicot » lors du vernissage le vendredi 19 juillet, et le prix du public a été remis à Anne-Marie LUCAS pour une huile intitulée « Gizeux » lors du vernissage le 11 août.



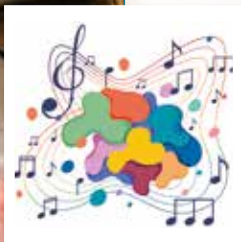
AGENDA PROGRAMME 2025



SAMEDI 8 MARS 2025 - 9H-12H - Val du Layon

Nettoyons ensemble notre commune

Matinée écocitoyenne en partenariat avec les associations de chasse et 3R d'Anjou.



DIMANCHE 16 MARS 2025 - 15H - Église de St-Lambert-du-Lattay

Concert annuel

Proposé par la commission Culture, le concert se déroulera le dimanche 16 mars 2025 dans l'église de St-Lambert-du-Lattay. Christian FOULONNEAU à la tête de ses chorales « Contrepoint » de Saumur, et « Le Grenier Lyrique Angevin », proposera des œuvres de Haydn et Mozart avec 70 choristes, un ensemble instrumental et quatre solistes.



COURANT MARS 2025 - Val-du-Layon

Printemps des poètes

En partenariat avec nos quatre écoles. Restitution salle Jean de Pontoise le samedi.



SAMEDI 17 MAI 2025 - 9H30 - St-Aubin-de-Luigné

Spectacle Sama Leï

Nous accueillerons le spectacle Sama Leï, spectacle de Villages en Scène à St-Aubin-de-Luigné. La Fausse Compagnie est un trio de musiciens aux improbables instruments à cordes et à pavillons. Nous vous invitons à vivre cette aventure le matin au pied d'un arbre, au bord du Layon.



SAMEDI 24 MAI 2025

Parc Ludovic Piard - 8h-minuit - St-Lambert-du-Lattay

Grand défi de la biodiversité

Organisé par le CPIE Loire Anjou et ouvert à tous, cet événement permet de faire collaborer le grand public et les naturalistes dans l'objectif d'inventorier un nombre d'espèces défini. La journée est ponctuée d'animations et d'intermèdes musicaux.



SAMEDI 19 JUILLET AU DIMANCHE 10 AOUT 2025

St-Aubin-de-Luigné

Salon de peinture

Pour la 24^{ème} édition, le salon estival de peinture se déroulera à nouveau sur trois semaines.

Bibliothèque & Médiathèque



RAYON BD :

Résultats des prix BULL et Petites BULL 2023-24

Pour les Petites BULL :

Voyage de malade de Josephine Mark

Les BD gagnantes ont largement remporté les suffrages, que ce soit en jeunesse ou chez les adultes !

Pour le podium des BULL adultes :

- 1 - Hoka Hey ! de Neyef
- 2 - Waco Horror de Lisa Lugrin
- 3 - Les Pizzlys de Jérémie Moreau

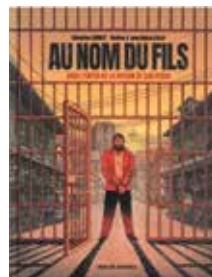
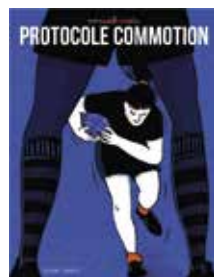


Les nouvelles sélections pour 2024-25 vous attendent dans votre bibliothèque

Vous pouvez les découvrir et voter pour votre préférée jusqu'au 21 juin. Encore des choix très diversifiés de la part des bibliothécaires, en matière de genre et illustration, pour satisfaire tous les goûts.

Les BULL 2024-25

- A mourir entre les bras de ma nourrice - Mark EACERSALL
- Au cœur des solitudes - Lomig
- Au nom du fils : dans l'enfer de la prison - San Pedro de Jean-Blaise DJIAN
- Ceux qui me touchent - Damien MARIE
- Contrition - Carlos PORTELA
- Kroma - Lorenzo de FELICI
- Lebensborn - Isabelle MAROGER
- Le secret des bonbons pamplemousse - Camille MONCEAUX
- Plutôt jouir ! - Swann MERALLI
- Protocole commotion - Mademoiselle Caroline



Les Petites BULL 2024-25

- La volière aux souvenirs - Valérie WEISHAR-GIULIANI
- Le grand migrateur - Augustin LEBON
- Le pêcheur de rêves - Élodie GARCIA
- Une journée au Louvre - Nob
- Robfox & le voyage du souvenir - Nicolas POTHIER

BD toujours destinées aux 9-12 ans, avec un questionnaire à remplir pour pouvoir remporter un bon d'achat en librairie fin juin, venez vite les emprunter à la bibliothèque !



Des livres et... vous

L'atelier manga

Le 22 juin, la mangaka TPIU est venue réaliser un atelier "dessine ton personnage de manga" à Saint Lambert devant 20 jeunes ados attentifs. La matinée s'est terminée par une dédicace de TPIU qui a sorti son premier manga "Les héritiers d'Agione", dont les deux premiers tomes sont disponibles à la médiathèque !

Les derniers coup de coeur des bibliothécaires et bénévoles

Roman adulte :

- Six Versions ;
- Le sang des innocents

Roman ado :

- Les coquillages ne s'ouvrent qu'en été ;

Roman jeunesse :

- On ne dit pas Sayonara

BD adulte :

- Les fleurs aussi ont une saison ;
- L'université des chèvres

BD jeunesse :

- Léonarde ;

Album jeunesse :

- Moi j'aime (pas) les livres ;

Manga :

- The cave king



Gagnants 2023-24 à Val-du-Layon :
Léa CHALUMEAU (photo)
et Mattéo L'HOMMELET

Les accueils de classes reprennent !

Dès octobre à St-Aubin-de-Luigné et à partir de novembre pour St-Lambert-du-Lattay, les quatre écoles de Val-du-Layon pourront se rendre dans les bibliothèques pour écouter des histoires, emprunter des livres, se poser pour lire, échanger des conseils lectures...



Accueil petite enfance

Mercredi 13 novembre

Les accueils petite enfance avec Stéphanie PATARIN reprennent à Saint-Aubin-de-Luigné pour le plus grand plaisir des tout-petits entre 6 mois et 3 ans, pour un temps d'écoute et de partage autour du livre. Durée ¼ d'heure, gratuit.

Inscription auprès de l'animatrice au 07 86 63 59 54.

Retour sur...

1,2, 3, nous irons... au jardin

Animée le 29 mai dernier à St-Aubin-de-Luigné par Anita RIVIÈRE de la Compagnie Toile d'Eveil, cette promenade musicale fut un grand moment pour petits et grands, d'écoute et de partage autour des comptines d'hier et d'aujourd'hui.



Atelier Origami

Samedi 23 novembre à 10h et 11h15 à Saint-Lambert-du-Lattay

Emilie and co revient à la médiathèque pour proposer un atelier origami parents/enfants sur le thème de Noël ! Durée 1h à partir de 7 ans.

Places limitées

Inscriptions par mail mediatheque.stlambert@valdulayon.fr ou à la médiathèque.



Soirée jeux à Saint-Aubin-de-Luigné

18 octobre à 19h30 à la salle Jean de Pontoise (Saint-Aubin-de-Luigné)

L'association Histoires de jouer sera présente pour animer la soirée. Venez nombreux découvrir de nouveaux jeux de société et partager un moment ludique et convivial.

Gratuit, tout public.

Apportez un plat salé ou sucré à partager.



Atelier poterie

"Histoire à modeler" avec la Maison du Potier
30 octobre à 10h à la bibliothèque de Saint-Aubin-de-Luigné

"Après avoir écouté une histoire sélectionnée par les bibliothécaires, donne vie à ton personnage préféré en apprenant les techniques de la poterie, du modelage à la mise en couleur".
Inscription auprès de la bibliothèque.



Le bibliobus est passé !

Depuis le 6 septembre à St-Lambert-du-Lattay, et le 19 septembre à St-Aubin-de-Luigné, près de 500 nouveaux documents occupent les rayons des deux bibliothèques et ce, pendant un an. Documentaires, albums, romans... chacun devrait y trouver son bonheur !

En plus du bibliobus, les dessertes audiovisuelles et mangas ont eu lieu à St-Lambert-du-Lattay courant octobre, permettant de renouveler le fond DVD, CD, manga et romans de science-fictions.

Enfin, deux fois par an, les bibliothèques de la communauté de communes Loire Layon Aubance se rendent au magasin du Rézokili pour emprunter romans grands caractères, albums, albums-CD, livres audios, comics et manga.

Toutes ces dessertes permettent, en plus des achats des bibliothèques, d'avoir un fonds qui est renouvelé continuellement pour le plus grand bonheur des lecteurs !

Fermetures de Noël

St-Lambert-du-Lattay : mardi 24 décembre 2024 au 2 janvier 2025 inclus.

St-Aubin-de-Luigné : dimanche 22 décembre 2024 au 7 janvier 2025 inclus.

Les commissions

Vbedda

Voirie Batiment Environnement Développement Durable Assainissement

Adjoints : Gilles DAVY - Yann BOISSEL - **Conseiller délégué** : Frédéric PATARIN

Membres de la commission : Yann THIBAudeau, Sylvie BAQUE, Marie-Dominique BERNARD, Jean-Jacques DERVIEUX, Jean-Luc KASZYNSKI, Sébastien VERDIER

Végétaliser les pieds de murs

Semer plutôt que désherber !



L'idée est d'investir par le végétal le pied des clôtures, murets, murs de façade et pignons des maisons pour fleurir et embellir simplement les rues du bourg tout en minimisant l'entretien.

Conseils, remarques et précautions

Plantez à l'automne et/ou semez au printemps différents végétaux selon la profondeur et la largeur de la réservation disponible en tenant compte de l'exposition.

Utilisez des végétaux résistants à la sécheresse, d'autant plus si l'espace disponible est restreint.

Laissez la flore spontanée s'installer dans les espaces libres pour une plus grande richesse biologique et un meilleur apport aux insectes butineurs.

Ayez recours à de simples bandes enherbées lorsque le contexte est plus rural.

Laissez la végétation s'installer spontanément : les espèces qui s'installent sont alors complètement adaptées aux conditions particulières du lieu et ne nécessitent quasiment aucun

entretien. Au nord, plantez des hellébores, pervenches ou des fougères ; au sud, plutôt des iris, oeillets, du chevrefeuille ou du jasmin.

Privilégiez un désherbage manuel régulier, en repérant les plantes spontanées à conserver.



Fleurir son pied de mur, c'est...

- ▶ donner de la place à la nature en ville
- ▶ contribuer à la préservation de la biodiversité
- ▶ éviter le désherbage
- ▶ embellir son cadre de vie

Actualités

Assainissement : les eaux pluviales à St-Aubin-de-Luigné



Le 21 novembre 2023, en préambule d'une réunion publique organisée sur St-Aubin-de-Luigné le 26 janvier 2024, une cinquantaine d'habitants ont reçu un courrier les invitant à prendre contact avec le service assainissement de la communauté de communes Loire Layon Aubance afin, dans un 1^{er} temps, de contrôler les constructions pour vérifier que celles-ci ne participaient pas aux désordres rencontrés sur la station d'épuration. Dans un second temps, le service vous accompagnera dans la réalisation des travaux si toutefois c'était le cas.

Seuls 5 foyers ont engagé cette démarche obligatoire !

Le changement de la station d'épuration est prévu dans un avenir très proche. L'actuelle station connaît de lourds dysfonctionnements liés à un afflux trop important d'eau de pluie provenant des gouttières connectées au réseau d'eaux usées communal.

Sans la réalisation de ces travaux de déconnection, la future station d'épuration ne pourra voir le jour. Si celle-ci ne peut être réalisée, nous ne pourrions engager les travaux d'aménagement de voirie prévus pour 2026 sur la rue du Canal de Monsieur, la place du Pont, le chemin des Meuniers et la rue des Saunettes et basses Saunettes. Le service assainissement vous accompagne pour trouver la meilleure solution et la moins coûteuse. Très souvent, il s'agit simplement de rediriger les gouttières vers votre jardin.

Nous vous invitons très fortement à reprendre le courrier reçu et prendre rendez-vous dans les meilleurs délais pour répondre à cette obligation (02.41.57.64.68 - assainissement@loirelayonaubance.fr). **À défaut, la communauté de communes devra malheureusement appliquer des pénalités.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'entretien des berges : obligations et devoirs des riverains

En tant que propriétaires de terrains bordant un cours d'eau, vous avez l'obligation légale d'entretenir la végétation des berges.

Cet entretien régulier consiste à :

- Retirer les arbres et couper les branches qui bloquent totalement l'écoulement de l'eau. L'abattage d'arbres doit être évité sauf en cas de risque pour les biens ou les personnes.
- Favoriser la végétation naturelle et spontanée qui aide à stabiliser les berges et à lutter contre l'érosion (aulne, saule, frêne, sureau, ...). Garder un couvert végétal adapté qui protège le sol.
- Privilégier les plantations d'essences locales, plutôt que d'utiliser des solutions artificielles (comme les murets, enrochements, palplanches), souvent moins efficaces à long terme pour le maintien des berges.
- Dégager le lit de la rivière uniquement des débris qui bloquent totalement l'écoulement de l'eau. Attention à ne pas enlever le bois mort qui ne gêne pas, car il est bénéfique pour le fonctionnement biologique et morphologique.

Bien qu'obligatoire, l'entretien des berges ne doit pas être systématique, notamment là où il n'y a aucun danger sur les usagers ou les ouvrages. Le « non-entretien » peut parfois être une solution pour améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité.

“ **En remplissant vos devoirs, vous contribuez à la santé de nos rivières et à la sécurité des biens et des usagers.**

Le service milieux aquatiques du syndicat Layon Aubance Louets peut se déplacer et vous donner des conseils avisés sur cet entretien.

Pourquoi il ne faut pas systématiquement enlever le bois dans les rivières ?

Vous avez peut-être remarqué du bois mort ou des branches tombées dans les rivières près de chez vous. Instinctivement, on peut penser qu'il est mieux de les retirer pour « nettoyer » la rivière. Cependant, ce n'est pas toujours la meilleure solution.

Voici pourquoi il est important de laisser le bois en place dans de nombreux cas :



Concourson-sur-Layon

1. Un refuge pour la biodiversité

Le bois mort en rivière sert d'abri à de nombreuses espèces aquatiques (insectes, poissons, crustacés, ...). Il leur offre un lieu de repos, de reproduction et de protection contre les prédateurs. En le retirant, on prive ces espèces de leur habitat naturel.

2. Rééquilibrage de la rivière

Le Layon et beaucoup d'autres cours d'eau ont subi, par le passé, de nombreuses modifications hydromorphologiques. La rivière est aujourd'hui trop large et trop profonde. Au gré des crues, du bois et des sédiments se déposent dans la rivière, pour progressivement, se rééquilibrer. Avec beaucoup de patience et parfois un petit coup de pousse, la rivière se resserre et son lit remonte.

En maintenant le bois dans la rivière, vous participez à l'amélioration de la qualité des cours d'eau.

3. Amélioration de la qualité de l'eau

Le bois agit comme un filtre naturel. Il retient les sédiments, améliore la qualité de l'eau et favorise l'infiltration dans les sols, un atout précieux pour recharger les nappes phréatiques.

4. Réduction des inondations à l'aval

Le bois en rivière ralentit l'écoulement de l'eau. Il permet au cours d'eau de déborder sur des prés bas pour alimenter des zones humides (là où il n'y a aucun danger).

Quand faut-il intervenir ?

Bien sûr, il y a des cas où l'intervention est nécessaire, notamment si le bois bloque entièrement l'écoulement de l'eau ou crée un danger pour les infrastructures. Dans ces situations, vous pouvez contacter le service "milieux aquatiques" du Syndicat Layon Aubance Louets.

En conclusion, la présence de bois dans la rivière est souvent bénéfique pour l'environnement et pour nous.

Lorsque vous êtes face à du bois en rivière, posez-vous ces questions avant toute intervention :

1. Est-ce que le bois bouche entièrement le passage de l'eau ? Si ce n'est pas le cas, laissez-le !
2. Est-ce que le bois présente un risque ou un danger ? Si ce n'est pas le cas, laissez-le !

Laissez la nature suivre son cours... tout en surveillant de près les situations à risque !



Saint-Aubin-de-Luigné

Contact : Syndicat Layon Aubance Louets au 06 48 24 04 14 (technicien de rivières Layon aval).

Det Développement Économique et Touristique

Adjointes : Luce PETITEAU - Jean-Luc KASZYNSKI

Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Sylvie BAQUE, Kôichi COURANT, Marina ACHARD, Jean-Raymond MENARD, Jean-Pierre NOBLET, Fabienne PASQUIER, Sophie ROUSSEAU

TCN
PRESTATION VITICOLE

CHRISTOPHE BERNARD

06 37 22 27 24

christophebernardhp@gmail.com

5 rue des Acacias
49750 St Lambert du Lattay

La rénovation d'une habitation est un projet ambitieux, en passant par la simple envie de remettre au goût du jour ou de l'envie d'améliorer le confort de sa maison.

Toutefois un projet de cet ampleur nécessite le recours à des professionnels capables de réaliser tous types de travaux.

M'RENOV est une entreprise localisée sur la commune de Saint Lambert-du-Lattay, elle propose des prestations tels que : la pose de cloison creuse ; la pose de revêtement mural / sol, l'installation de sanitaires ou de cuisine, travaux de maçonnerie ainsi que des travaux de dépannage.

Pour la réalisation d'un devis, appeler le :
07.67.28.45.23.



Cueillette sauvage

Atelier végétal, éthique et poétique



L'histoire de cet atelier commence par la cueillette. Au bord des routes et des chemins, le long de la Loire où dans les vignes, au cœur de la forêt et dans les terrains vagues. Un atelier pour mettre en lumière la richesse floristique locale dans le respect de la biodiversité.



Cueillette sauvage, art floral et impressions végétales sur tissus.

Des ateliers, pour soi, pour elle/lui, pour eux...

Des créations éthiques, écologiques et poétiques au gré des saisons et des cueillettes sauvages.

Fleuriste depuis plusieurs années, et passionnée de botanique, Emilie a découvert

la face sombre de ce métier. Un bilan carbone déplorable dû au 85% de fleurs importées, à la consommation d'eau, de gaz et de pesticides. Des conséquences trop lourdes sur l'environnement. Alors, à l'image du mouvement « Slow Food », est née le « Slow Flower », une nouvelle façon de pratiquer l'art floral : des fleurs sauvages et du jardin, des arrangements sans mousse synthétique ni intrants chimiques tel que les conservateurs ou le lustrant et pas de chambre froide.

De l'art floral à l'impression végétale il n'y a qu'un pas !

Les techniques d'impressions botaniques sur tissu comme le « Tatak Zomé » et l'écoprint permettent de transférer les empreintes des végétaux pour créer des motifs poétiques et délicats.

Le clos des Saulaias
Lieu-dit le Defay
St Aubin de Laigné
49190 Val du Layon

06 64 84 30 44
cueillettesauvage49@gmail.com
instagram : Cueillettes



Sophie Vigneron
Graphoéducatrice

06 23 17 18 45

Sur RDV les lundis, mardis, mercredis matin et samedis matin

Saint Lambert du Lattay 49750 Val-du-Layon

(Ré)éduquer son geste pour un mouvement d'écriture efficace et stable.



Pourquoi ?
Douleur - Lenteur - Illisibilité

Pour qui ? Enfants - Ados - Adultes

De l'acquisition du geste, à l'âge adulte, écrire ne doit ni être un frein aux apprentissages, ni vous faire souffrir. Tout le monde peut en avoir besoin. Parce qu'écrire ne devrait pas être douloureux, je vous propose des séances de graphoéducation.

Après une phase d'observation, nous déterminerons ensemble quels sont les exercices les plus appropriés pour faire de votre écriture un geste fluide, assuré et naturel. Les séances sont adaptées à chaque personne. Une liste d'exercices à faire quotidiennement est donnée pour que les gestes s'automatisent plus facilement.

Sophie VIGNERON 06 23 17 18 45



Vaccination GRIPPE 2024

Comme les années précédentes, Le cabinet infirmier de St-Lambert-du-Lattay propose des permanences pour vous faire vacciner contre la grippe saisonnière.

- Mercredi 30 octobre
- Mercredi 6 novembre
- Vendredi 8 novembre
- Vendredi 15 novembre

de 10h30 à 12h

de 17h30 à 19h

Munissez-vous de votre bon de vaccination reçu de votre caisse de sécurité sociale, de votre carte vitale et de votre vaccin. Si vous ne faites pas partie des

patients bénéficiant de la prise en charge, vous pouvez tout de même vous procurer le vaccin en pharmacie et vous présenter à la permanence.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la vaccination reste possible sur rendez-vous à domicile ou au cabinet en nous contactant.

Les Infirmier.e.s

Anne GOURDON, Rémi PÉZOT, Jennifer THOMAS, Ludivine PERTUE

4 rue de la Treille – St Lambert du Lattay – Val-du-Layon

02 41 78 32 53 ou 06 78 82 45 87

Nuisance sonore des deux-roues : que dit la réglementation ?

Les nuisances sonores liées aux deux-roues sont un problème récurrent. En complément des klaxons des automobilistes, le vrombissement des motos trafiquées participe à la pollution sonore, engendre du stress et nuit à la qualité de vie des riverains. Pour contribuer à limiter ce type de pollution, la France a mis en place une législation pour encadrer les émissions sonores des deux-roues motorisés comme les scooters et motos. Les infractions peuvent aller du simple avertissement aux amendes et immobilisations.



Pour lutter contre les nuisances sonores des deux-roues, qu'il s'agisse de motos, de cyclos ou encore de quads, le législateur a prévu des seuils au-delà desquels une sanction peut être appliquée : exemple 71 décibels maximum pour les 2 roues 50 cm³

Éviter les nuisances sonores de votre deux-roues : Bon sens et savoir-vivre

Certaines pratiques peuvent aider à réduire les nuisances sonores causées par votre machine. Voici quelques conseils pour limiter votre impact sur l'environnement :

- Vérifiez régulièrement le système d'échappement : un entretien adéquat et régulier de votre véhicule permet de maintenir la conformité du système d'échappement et de limiter les émissions sonores.
- Choisissez un échappement homologué : en cas de remplacement ou modification de votre échappement, optez pour un modèle homologué respectant les normes européennes en vigueur.
- Adaptez votre conduite : roulez à une vitesse modérée, évitez les accélérations brusques et les changements de rapports trop fréquents qui augmentent le niveau sonore
- Respectez les zones sensibles : soyez particulièrement attentif aux zones résidentielles et aux horaires où le bruit peut être plus facilement perçu par les riverains (par exemple tard le soir ou tôt le matin).

En adoptant ces bonnes pratiques, vous contribuerez à préserver la tranquillité des riverains et à respecter la législation relative aux nuisances sonores des deux-roues.

(Sources : Assurances Moto Verte)

Un geste écocitoyen : ramassez les déjections de votre animal favori dans l'espace public

Selon l'article 531-2 du code pénal, si vous ne ramassez pas les crottes de votre chien sur un trottoir ou dans un jardin public, cette infraction est passible d'une contravention de deuxième classe, soit 35 €.

En clair, tout propriétaire est évidemment tenu de ramasser les déjections canines sur l'espace public (trottoirs, espaces verts, jeux publics...). Et cela, par mesure d'hygiène.



Calculer votre empreinte carbone

Grâce au calculateur, découvrez votre empreinte carbone personnelle ainsi que les enjeux et les actions possibles de réduction, à court comme à long terme.



Vandalisme

Pendant l'été, le sentier poétique a été vandalisé. Les panneaux ont d'abord été décrochés, panneaux que nos agents ont re-fixé ; puis les supports ont été détériorés et tordus, certains ont même fini dans le Layon. Nous avons donc retiré les panneaux.

Les abords de la société « La concorde » ont subi aussi des dégradations : porte, aérations, clôture. Un vandalisme gratuit qui pénalise les habitants et les touristes

et qui coûte cher à la collectivité, 32h consacrées par les agents à ces dégradations et maintenant il faut consolider les panneaux et les remettre en place. Toutes ces heures allouées aux réparations ne sont pas disponibles pour nos différents entretiens !

Soyons donc tous vigilants, et n'hésitons pas à rendre compte en mairie car c'est ensemble que nous endiguerons cette délinquance !

Véhicule électrique : peut-on traverser le domaine public ?

Après questionnement auprès du SiéML (Syndicat intercommunal d'énergie du Maine-et-Loire), celui-ci a indiqué que chacun doit vérifier au préalable que le stationnement et les équipements sont adaptés à la situation. Le domaine public ne peut pas être traversé, cela représente un certain danger pour les piétons ou les cyclistes. Cela peut également être problématique pour une poussette ou un fauteuil roulant. Par ailleurs, il y a toujours un risque que le câble soit endommagé ou sectionné (risque électrique).



Les écoles

Ecole René Guy Cadou

L'école René Guy Cadou a fait sa rentrée !

Plein de projets attendent nos élèves pour l'année 2024-2025, autour de l'art, du développement durable et de la nature.

Les CM1-CM2 de Mme ALLIGAND vont travailler sur le Vendée Globe et vont participer à un projet danse avec la compagnie Ostéorock. Les CE1-CE2 de Mme ROUSTIER et Mme OUVRARD poursuivent le projet jardin et vont renouveler le marché de plants au printemps, ils assisteront à un concert et découvriront les jeux optiques et les ancêtres du cinéma. Les GS-CP de Mme VIGNON font l'école dehors une fois par semaine, et vont correspondre avec une classe de l'école Célestin Freinet et les PS-MS de Mme TANGUY explore le village lors des temps de classe-promenade, et ils ont un projet de poulailler au sein de l'école.

L'ensemble des élèves de l'école se réunit tous les 15 jours pour chanter, et les quatre classes participent au prix littéraire de la Citoyenneté.

L'école se lance dans un projet sur trois ans de labellisation 3RD avec le SMITOM. L'objectif est de réunir les partenaires de l'école pour réfléchir ensemble sur la réduction, le réemploi et le recyclage des déchets. Pour commencer les bonnes résolutions, nous avons organisé une collecte de déchets aux abords de l'école le jeudi 26 septembre après-midi.

INFO INSCRIPTIONS :

Les inscriptions pour les enfants nés en 2021 ou 2022 sont ouvertes ! Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée 2025-2026, vous pouvez contacter la directrice Margaux ROUSTIER :

par téléphone au 02 41 78 33 03
ou par mail ce.0490663e@ac-nantes.fr



École St Joseph

La cloche a sonné et ce sont 62 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école Saint Joseph de Saint Aubin de Luigné. Dès la première semaine d'école, différents moments inter-classes ont été vécus afin d'illustrer notre thème d'année : être bien pour vivre et apprendre ensemble à l'école.

En effet, pour cette nouvelle année, l'équipe pédagogique fait le choix d'embarquer les élèves vers une destination parfois méconnue : eux-mêmes. Objectif : mieux se connaître, pour mieux apprendre et surtout, pour mieux vivre ensemble.

Comment fonctionne notre cerveau ? Comment faire pour être attentif ? Quelle place pour mes émotions ? En quoi suis-je unique ? ...

Autant de questions qui prennent appui sur le nouveau projet éducatif de l'école, promulgué le 20 septembre dernier lors d'une fête de présentation à la communauté éducative.

Pour nourrir cette introspection, les élèves vivront différents projets et temps forts tout au long de l'année, qui viendront s'ajouter à ceux qu'ils pratiquent déjà depuis plusieurs années pour les plus âgés d'entre eux : temps de parrainage et forum inter-classes, sorties dans notre environnement proche, ateliers de cuisine, bol de riz et temps forts pastoraux, conseils de coopération,...

Rétrospective 2023-2024

L'année dernière, de nombreux projets ont été vécus afin de travailler sur le thème des langages. A commencer par l'expression orale, dont la finalité a été une pièce de théâtre, imaginée par les élèves de CE2-CM et mettant en scène tous les élèves de l'école. La représentation a eu lieu lors du traditionnel marché de Noël de l'école.

Puis, les élèves ont pu travailler autour du langage scientifique, par le biais de défis lancés entre les classes mais aussi grâce à l'intervention de Delphine qui leur a fait revêtir la blouse de chimiste.

En mars/avril, nous avons découvert la multitude de langues du monde mais surtout, nous avons partagé une



journée culturelle forte (journée EUDES*) avec trois étudiants étrangers (du CIDEF) et 2 bénévoles du Secours Catholique que nous avons accueillis dans l'école.

Enfin, nous avons clôturé l'année autour du langage corporel avec l'évocation des Jeux Olympiques.

*Eduquons à l'Universel, au Développement et à l'Engagement Solidaire

INFO INSCRIPTIONS :

Si vous souhaitez en apprendre davantage sur l'école Saint Joseph, n'hésitez pas à contacter Clothilde GUÉRIN, cheffe d'établissement,

par mail

staubindelaigne.stjoseph@ec49.fr

ou par téléphone

02 41 78 39 99.

Vous pouvez également visiter notre site internet qui s'enrichit au fil des événements :

<http://ecole-stjoseph-staubin.com/>



Les écoles

École Célestin Freinet

Un vent de changements arrive sur l'école Célestin Freinet pour la rentrée 2024-2025.

Frédéric et Elisabeth TIJOU s'étant envolés pour un tour du monde à vélo, l'école accueille deux nouvelles enseignantes, Adèle MORISSEAU et Maïa RICHOUX qui se partagent les CM1 CM2. Toutes deux accompagnées de Claire CHENNEBAULT qui complète Maïa RICHOUX lors de ses jours de directions. Aline VIEL prend en charge la classe des CP CE1 et Vanessa DELESTRE celle des CE2. Karine BOUVET et Virginie CHOLLET restent fidèles au poste avec les plus petits, l'une en PS GS CP et l'autre en TPS PS MS, accompagnées de leurs toutes aussi fidèles ATSEMS, Marina CHARRIER et Edith SUPIOT.

Très inspirée par l'aventure autour du monde de Frédéric et Elisabeth, cette année sera placée sous le thème du voyage, de la découverte du monde et de nouvelles cultures. Plein de projets arriveront tout au long de l'année, mais nous pouvons d'ores et déjà vous en partager certains.

Les classes du CP au CM2 auront l'opportunité de voyager en allant voir trois projections de films au cinéma dans le cadre du projet École et Cinéma. La classe de PS GS CP se déplacera à la galerie sonore d'Angers pour travailler sur des musiques d'Asie et d'Afrique. L'école participe également au projet CLEA (contrat local d'éducation artistique), ce qui permet aux classes de CE2 CM1 CM2 d'aller voir un spectacle et de pratiquer une activité artistique, en lien avec ce dernier, grâce à un atelier de découverte (musique et théâtre).

Fidèle à certains des principes de Célestin Freinet, l'école a mis en place différentes formes de tutorat et d'entraide, notamment lors d'ateliers d'arts inter-âges. Ces ateliers seront l'occasion pour nous de produire des oeuvres pour les exposer lors de la "Grande lessive". La classe de TPS PS MS, accompagnée d'une classe de CM1 CM2, aura également l'occasion de participer à un atelier de production plastique inspiré des travaux de Katarina KUDELOVA, une artiste franco-slovaque, dans le cadre du Village d'Artistes.

Véritable tradition au sein de cette école, la correspondance. En effet, chaque classe communique régulièrement avec des correspondants. Belle occasion pour travailler l'écrit mais également pour voyager dans le département et rencontrer de nouvelles personnes.



Pour rester dans le thème du voyage, les CP CE1 CE2 ont la chance de pouvoir explorer les fonds marins grâce à un cycle de piscine qui a déjà commencé et qui durera jusqu'à fin novembre. Tout comme les TPS PS MS qui voyagent autour de l'école toutes les semaines en pratiquant l'école du dehors. Les PS GS CP, quant à eux, voyagent dans le temps en allant à l'EHPAD tous les mois pour faire des ateliers inter-générationnels.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour la fête de l'école fin juin, pour clôturer cette année scolaire en grande pompe.

INFO INSCRIPTIONS :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école, vous pouvez prendre contact avec Maïa RICHOUX, directrice de l'école :

par mail : ce.0490616d@ac-nantes.fr
ou par téléphone au 02 41 78 34 17.

École St Joseph

En ce jour de rentrée, nous avons eu le plaisir d'accueillir les 138 élèves des 6 classes que compte notre école. Après deux années de chantier, le bruit des travaux de rénovation terminés a laissé place aux cris des enfants heureux de se retrouver ou de se découvrir. De nouveaux visages ont également fait leur entrée du côté des adultes : une nouvelle enseignante en CE2-CM1, Lucie INISAN, et une nouvelle cheffe d'établissement, Stéphanie BOUET.

Thème d'année

Cette année, l'accent sera porté sur le développement de l'estime de soi pour tous. En lien avec la création d'un portfolio, (inscrit dans notre projet pédagogique) qui suivra les enfants de la petite section au CM2, chacun apprendra à oser être fier de soi, à déceler et à développer tous ses talents et à réussir à voir la richesse que chacun possède.

« Tous grandioses, que chacun grandisse et ose ».



Comme un mantra à se répéter quotidiennement. Les enseignants aideront les enfants à s'observer et à comprendre leur caractère unique, en s'appuyant sur le dispositif Reveleo.

Collecter mes évolutions, mes réussites, me donner des objectifs de progression, faire apparaître tous mes talents, scolaires ou non, garder trace de ce que pensent mes parents, mes amis de moi... Ce portfolio sera, nous l'espérons, une trace forte pour apporter la confiance en soi que chacun mérite, et une douceur à redécouvrir dans quelques décennies...

La pédagogie St Jo'

Les enseignants de l'école continueront également à développer le potentiel de chacun en proposant aux enfants des approches pédagogiques variées.

Dans les classes maternelles, chaque élève progressera à son rythme, grâce à des étoiles de réussites validées par des ateliers de manipulation d'inspiration Montessori. Ces ateliers permettent de balayer l'intégralité des compétences de cycle 1 sans être limité par une norme de « classe », en allant crescendo dans la difficulté : l'enfant avance selon ses besoins et possibles tout au long de sa scolarité maternelle. Le travail de gestion des émotions, les semaines artistiques, l'école du dehors, le travail autour d'albums et l'intégration des intelligences multiples restent également présents.

Dans les classes primaires, l'élève aura l'embarras du choix. La classe flexible permet à chaque enfant d'écouter ses besoins physiologiques (droit aux déplacements, choix des assises, des espaces...) et scolaires (choix d'activités sur les temps autonomes, possibilité de rejoindre un groupe d'élèves d'une autre classe d'âge...). Si l'objectif final est le même, les moyens d'y parvenir seront différents, selon les besoins et le rythme de chacun. Activités et évaluations différenciées, outils d'aide par la manipulation, utilisation de l'outil numérique, les possibilités sont nombreuses ! A St Jo, on reste persuadé que les itinéraires sont multiples, et que s'il n'est pas prouvé qu'ils mènent tous à Rome, ils



mènent au moins à la réussite de tous et au développement de l'estime de soi, une fois encore.

Et bien sûr, l'équipe continuera à avancer sur les trois axes de son projet pédagogique :

« L'autonomie ».

Parce qu'elle est indispensable pour se projeter dans l'avenir, le développement d'activités favorisant l'autonomie est au cœur des projets : travail autour de centres d'autonomie en lien avec l'enseignement flexible, évaluations sous forme de ceintures



de compétences... Faire un choix, c'est grandir ! La mise en place d'une échelle d'autonomie commune de la PS au CM2 permet à chaque élève de se voir grimper les échelons tout au long de sa scolarité, en visualisant concrètement ce que l'on attend de lui.

« L'école du dehors ». Parce que lever les yeux sur notre environnement proche est déjà une aventure, les enseignements divers en extérieur, déjà présents, deviendront de plus en plus réguliers. Rituels, séances, recherches, la richesse de notre patrimoine pousse les murs hors de la classe. Aujourd'hui, les classes de maternelle se rendent dans le parc Ludovic Piard tous les 15 jours pour observer la nature, travailler le lexique, les couleurs... En primaire, les séances en extérieur se multiplient : observation de la nature, lecture au creux des branches, art, géométrie... Cette année particulièrement, les CE2-CM1-CM2 ont profité du grand air ! Du 7 au 11 octobre, une classe découverte dans le Périgord les a emmenés à la découverte de nos ancêtres et de la richesse des paysages de Dordogne.

« Le portfolio ». Comme décrit plus haut, sa création sera au centre de l'année. Parce qu'un élève n'est pas qu'un être apprenant, la mise en place de cet outil centré sur l'enfant en tant qu'individu unique en constante évolution, lui permettra d'avoir une trace de qui il fut, qui il est, et qui il aimerait devenir.

INFO INSCRIPTIONS :

Si vous souhaitez un éclairage sur l'école, Stéphanie BOUET, cheffe d'établissement, se fera un plaisir de vous accompagner dès maintenant.

N'hésitez pas à nous contacter :

au 02 41 78 37 40

ou via le site <https://www.stlambertdulattay-stjoseph.fr/>

Les associations

Ape École Freinet

C'est maintenant reparti pour une nouvelle année et l'APE reprend du service !



Nous avons clos l'année scolaire 2023-2024 par la fête de l'école qui a eu lieu le samedi 29 juin. Etant donnée la météo capricieuse, nous avons dû nous installer dans la salle des sports mais cela n'a pas empêché les enfants de pouvoir profiter de tous les jeux initialement prévus en extérieur.

À cette occasion, l'équipe de l'APE en a profité pour remercier Frédéric et Elisabeth TIJOU, respectivement directeur/enseignant et enseignante. Ils ont quitté l'école pour vivre une belle aventure à vélo à travers trois continents, nous leur souhaitons le meilleur...

L'assemblée générale a eu lieu le mardi 1^{er} octobre à 18h30 à l'école. Elle avait pour but de présenter le bilan de l'année dernière ainsi que ce qui pourra être proposé aux familles cette année. Nous en avons profité pour partager un apéritif tous ensemble pour permettre un temps d'échanges avec les familles.

Comme chaque année, le but de l'association sera de récolter de l'argent afin d'aider l'école aux financements de sorties scolaires, d'achat de matériels, ...

Pour cela, nous allons proposer quelques ventes aux familles tout au long de l'année et organiser diverses manifestations. Certaines manifestations se dérouleront au sein de l'école et d'autres seront ouvertes à tous.

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de notre "Journée Structures gonflables". **Elle aura lieu le dimanche 9 février 2025 à la salle des sports de St Lambert.** Nous espérons que ça sera à nouveau pour un grand nombre d'enfants et d'adultes une belle journée de rires et de plaisirs en famille et entre copains.



N'hésitez pas à venir y faire un tour !

L'année scolaire se clôturera, comme habituellement, par la fête de l'école fin juin. Il s'agit toujours d'un moment très attendu par les enfants.

Au plaisir de se retrouver pour passer de bons moments de convivialité tous ensemble. L'équipe de l'APE

Enfance

Apel St Joseph St Lambert

Une nouvelle année scolaire commence, tous dans les startings blocs pour cette année 2024-2025.

L'équipe pédagogique a su trouver un thème pour porter nos enfants vers le monde de demain :

« Tous grandioses que chacun grandisse et ose »

Ce début d'année, l'APEL connaît beaucoup de départs. La roue tourne, les enfants grandissent, quittent l'école et les parents les suivent. Vous aussi, osez venir nous rejoindre, nous aider, nous soutenir dans nos projets. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées, de nouveaux bras...

Cette année sera marquée par la classe découverte. Les enfants de CE2-CM1 et CM2 sont partis dans le Périgord du 7 au 11 octobre 2024. Au programme, visite de la grotte de Lascaux, visite des villes de Sarlat et de Rocamadour, visite du château de Castelnaud. Une première pour nos enfants qui partageront une expérience collective loin de leurs parents.

D'autres événements viendront animer la vie de l'école notamment la fête de Noël, les portes ouvertes.

Nous clôturerons par notre traditionnelle kermesse dans le parc Ludovic Piard le 29 Juin 2025.



Ape René Guy Cadou

L'association de parents d'élèves de l'école René Guy Cadou a fait sa rentrée en proposant un café aux parents le 2 septembre. Ce fut l'occasion de se retrouver et de faire connaissance.

C'est reparti pour une nouvelle année remplie d'actions différentes pour aider l'équipe enseignante à acheter du matériel, organiser des sorties et des projets éducatifs.

L'action de recyclage des cartouches est toujours en cours. Vous pouvez déposer vos cartouches usagées à l'école ou au Viveco. Merci pour votre participation.

Le marché de Noël aura lieu le vendredi 29 novembre à l'école, n'hésitez pas à venir écouter la chorale des enfants, goûter le

vin chaud et s'il accepte de nouveau notre invitation, prendre une photo avec le Père Noël.

Le carnaval des enfants devrait également être reconduit en 2025, nous n'avons pas encore la date.

D'autres actions sont à venir. Si vous souhaitez des informations, participer à une rencontre ou faire partie d'une commission vous pouvez nous contacter par mail ape.saintaubindelaigne@gmail.com



fresque collective du jardin réalisée le jour de la fête de l'école.

Apel St Joseph St Aubin



Nous avons débuté l'année par un moment convivial lors de la rentrée. Un café d'accueil a été offert, de nombreux parents étaient présents. Merci à eux !

Nous avons vécu notre premier temps fort au mois de septembre. Les élèves de l'école nous ont préparé un spectacle pour la promulgation du nouveau projet éducatif.

Pour ce premier semestre, plusieurs temps forts nous attendent :

En octobre nous avons notre première vente, celle des gâteaux Bijou. Nous poursuivrons avec nos ventes de Noël au mois de novembre avec nos différents collaborateurs locaux.

Nous clôturerons cette période avec l'arbre de Noël qui aura lieu le 14 décembre. Un temps fort de partage où les enfants nous dévoileront un beau spectacle.

Tous ces événements participent à récolter des fonds afin de financer des projets pédagogiques en faveur des enfants. Par exemple, l'an passé, l'APEL a contribué à financer les interventions de la professeure de théâtre pour le spectacle de Noël, les ateliers scientifiques, de même que les sorties scolaires telles que la sortie "Flamme olympique" des maternelles et celle de fin d'année à Anjou Sport Nature.

Des ballons pour grandir

Tous ensemble pendant septembre en or

RETOUR SUR SEPTEMBRE EN OR

“Septembre en Or” est le mois de mobilisation internationale dédié à la lutte contre les cancers de l’Enfant.

Focus sur deux événements phares de ce mois de septembre qui nous permettent de faire connaître SEPTEMBRE EN OR au plus grand nombre.

« Opération Vitrines en OR »

Reconduction de l’opération pour la 2^{ème} année auprès de plus de 80 commerces sur 14 communes (Val-du-Layon, Rochefort, Savennières, Denée, Mozé-sur-Louet, Faye d’Anjou, Beaulieu-sur-Layon, Chalonnes-sur-Loire, St-Laurent-de-la-Plaine, La Jumellière, Chemillé, Cholet, Martigné-Briand, Chavagnes-les-Eaux).

Principe : nous mettons à disposition des commerçants partenaires un kit (ballons dorés, ruban or, fiches explicatives sur notre démarche, une cagnotte) ; et chaque jour nous diffusons sur nos réseaux une ou deux photos de vitrines.

À la suite du succès de cette édition, (deux fois plus de commerces qu’en 2023), cette animation sera bien entendu reconduite l’année prochaine avec l’ambition de rassembler plus de 100 commerces en 2025.



« La fête des Ballons »

Dimanche 15 septembre 2024, nous avons organisé notre 4^{ème} fête à l’espace Layon de St-Aubin-de-Luigné sur le thème de l’Afrique. Les familles présentes ont apprécié les déambulations musicales du groupe DALILOU et les contes et percussions de Georges M’BOUSSI.

Côté amusement, les enfants ont pu profiter du maquillage, des jeux en bois et des structures gonflables. Le public a également apprécié les gâteaux des Petits Croquants, les glaces de Ça déboules, le Bissap (infusion d’hibiscus) et l’ambiance “Bon enfant” de l’après-midi.

Le dernier trimestre 2024 est pour nous le moment de se projeter et de commencer à envisager les financements que nous allons mettre en œuvre l’année prochaine.

Merci à tous nos partenaires, adhérents, bénévoles qui nous permettent de faire avancer la recherche et d’améliorer le confort des familles d’enfants malades.

Pour nous rejoindre, demandez votre bulletin d’adhésion 2025 par mail : desballonspourgrandir@gmail.com 10€ pour l’année et par famille, ou adhérer directement en ligne (le lien est sur notre page Facebook).

Président : Mickaël GAUDICHEAU

Contact : Eric CHOUVIAT

Tél: 06.87.70.81.45



Enfance

Grappe d'éveil



L'Association d'Assistant(e)s maternel(le)s créée en 2019, l'association Grappe d'Eveil, réunit aujourd'hui 11 assistantes maternelles (9 St-Lambert-du-Lattay, 2 St-Aubin-de-Luigné).

Nous nous retrouvons tous les vendredis matin dans les locaux du Coup de Pouce (hors vacances scolaires). Nous organisons différentes activités en fonction de la météo, des saisons, des différentes fêtes au cours de l’année. Le temps d’accueil favorise l’épanouissement de l’enfant et le prépare à l’entrée en collectivité.

Une fois par an minimum, nous proposons une sortie. En juillet dernier, nous sommes allés dans une ferme pédagogique (La Dube, Ste Christine), sortie suivie d’un pique-nique et d’une sieste en plein air.

Pour financer en partie ces projets, nous organisons différentes ventes au cours de l’année (brioches et bientôt saucissons avis aux gourmands !)

Les assistants maternels qui souhaitent nous rejoindre dans l’aventure sont les bienvenus.

Pour nous contacter : grappedeveil@gmail.com



Piccolo

Avant de fermer pour une petite pause estivale, l'année scolaire s'est terminée sur deux sorties festives une à la ferme pédagogique Ter 'Anima de Ste Christine et une seconde au jardin Camifolia à Chemillé.

L'équipe a pu dire au revoir aux plus grands qui sont partis sur le sentier de l'école pour de nouvelles aventures et retrouver avec plaisir ceux qui poursuivent leur chemin à Piccolo. Depuis la mi-septembre, Monique a rejoint l'équipe qui compte aujourd'hui cinq professionnelles : Héroïse (accompagnante éducative petite enfance et animatrice cuisine), Vanessa (accompagnante éducative petite enfance, Hélène et Monique (auxiliaires de périculture) et Anaëlle (éducatrice de jeunes enfants).

Pour agrémenter notre quotidien, cette année, « Petit Pois » va nous accompagner à la découverte du monde. De l'Afrique, à l'Australie en passant par les Etats-Unis ou encore la Chine, les enfants vont pouvoir développer leur sens et leur éveil par la découverte d'autres cultures, d'autres musiques, d'autres plats ...

Pour information la halte-garderie Piccolo accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans de manière occasionnelle soit 16 heures maximum par semaine. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h. C'est une structure parentale, un lieu de rencontre et d'échanges où les parents, en complémentarité de l'équipe professionnelle, font vivre Piccolo grâce à leur investissement dans l'association, à leur présence sur des temps de permanence ou encore lors de sortie."



Si vous souhaitez vous renseigner ou inscrire votre enfant à Piccolo, n'hésitez pas à nous contacter directement par téléphone au 02 41 78 47 14 ou à venir nous rencontrer Place de l'Europe à St-Lambert-du-Lattay.

L'équipe de Piccolo

Ehpad : Centre du Lattay



L'association de la Résidence du Lattay a rejoint la fondation Saint Jean de Dieu le 1^{er} juillet 2024. En rejoignant la fondation, la Résidence change de nom pour devenir le Centre du Lattay, un rapprochement cohérent autour de valeurs communes.

L'association s'est en effet rapprochée de la Fondation Saint Jean de Dieu avec laquelle elle partage des valeurs communes, en particulier l'hospitalité, la qualité de prise en charge et le respect de la personne accueillie et de ses capacités. La fondation et l'association ont toutes deux à cœur de rechercher activement à adapter leurs réponses aux besoins du territoire. Distants d'à peine 7 km, la Résidence du Lattay et le Centre Vivre Ensemble, grâce à leur grande proximité géographique, entretiennent un lien partenarial étroit depuis de nombreuses années afin de proposer un meilleur service sur le territoire aux besoins de toute personne âgée, vulnérable, handicapée vieillissante



Les ShowBinois



Plus d'info sur Facebook !



LA TROUPE DE SHOWBINOIS

Les Showbinois jouent

"À quelle heure on ment ?"

Une pièce de Vivien LHERAUX

Les comédiens répètent, tant bien que mal, une pièce qu'ils joueront demain soir, pour la première fois. Ils ne sont pas prêt et rien ne se passe comme prévu : Sandra est témoin d'un cambriolage, Arthur est victime d'une arnaque, Jacques déprime et la Police débarque !

Commence alors une enquête qui va déclencher une succession de mensonges, quiproquos, délires, rebondissements... Forcément, toutes les conditions sont réunies pour que le fiasco soit au rendez-vous le soir de la première...

Une comédie désopilante complètement déjantée !

Vendredis 31 janvier et 7 février 2025

Samedis 1er et 8 février 2025

Dimanches 2 et 9 février 2025



Troupe Bacchus

La Troupe Bacchus joue... "Noëls entre amis"

Une comédie de Alan AYCKBOURN, écrivain britannique

La pièce

Trois couples très différents, les Marchandea, les Jourdan, les Leroy-Belmond, issus de la petite bourgeoisie, se reçoivent trois années consécutives à l'occasion du 24 décembre. A chaque fois, la scène se passe dans la cuisine : la cuisine des Marchandea pour le premier acte, celle des Jourdan pour le deuxième et celle des Leroy-Belmond pour le troisième.

La cuisine. Pour l'auteur, ce sont les coulisses de la vie sociale ... où les masques tombent. Drôles de Noëls ! Car aucune de ces soirées ne va se dérouler de manière convenue : situations burlesques qui dérapent, événements incongrus, surprises explosives.

« Noëls entre amis » : Une pièce entre farce et comédie de mœurs pour tous publics.

L'auteur

Né à Londres en 1939, Alan AYCKBOURN se consacre au théâtre depuis qu'il a quitté l'école à l'âge de 18 ans. Auteur prolifique, il a déjà écrit près de 70 pièces et a été maintes fois récompensé depuis le début de sa carrière. Il a été anobli par la reine Elisabeth d'Angleterre.

Alan AYCKBOURN est aussi un metteur en scène renommé pour ses propres pièces comme pour celles d'auteurs qu'il apprécie. Unanimement reconnue, son œuvre, traduite en plus de trente-cinq langues, est jouée sur les scènes du monde entier.

La Troupe Bacchus recherche, pour ses représentations, deux bénévoles pour gérer sons et lumières et un autre pour jouer le rôle de souffleur.

Appeler Gaby BUREAU au 06 85 61 40 28
ou gaby.bureau@gmail.com



REPRÉSENTATIONS

- Samedis 8, 15, 22 et 29 mars
- Dimanches 9, 16 et 23 mars
- Vendredis 14, 21 et 28 mars 2025

RÉSERVATIONS

À partir du 6 janvier 2025 au 06 45 13 34 32
ou en ligne www.latroupebacchus.fr/reservation

PRIX DES PLACES

11 €
6 € pour les enfants de moins de 14 ans

3 Liens Loisirs Layon



L'Association des 3L fait sa rentrée à partir de septembre.

Atelier "Lecture à haute voix" 2024

L'atelier « Les Voix du Livre » est un atelier de lecture à haute voix. Depuis sa création il y a 2 ans, un groupe d'une douzaine de personnes se retrouve chaque semaine pour lire à haute voix. Si cette activité peut sembler simple de prime abord, elle nécessite de maîtriser la voix, le rythme, l'articulation, le souffle, et le sens du texte pour captiver et séduire son auditoire. C'est pourquoi nous avons fait appel à un professionnel pour nous donner une formation. Depuis, nous effectuons des lectures auprès de publics divers. Lectures à l'EPHAD pour distraire les résidents, lectures aux enfants des écoles primaires et au mois de septembre nous avons animé des ateliers de lectures lors du festival Cultissime à Angers. L'équipe a eu aussi le plaisir de se produire lors des journées européennes du patrimoine à la Salle de Vihiers, ou au théâtre de « L'arbre à fil ». Et nous avons bien d'autres projets.

Alors si vous aussi souhaitez joindre votre voix aux nôtres et partager avec nous vos goûts littéraires, n'hésitez pas, contactez-nous !

L'atelier « Les Voix du Livre » est une des nombreuses activités de l'association des « 3 L ». L'adhésion à l'association est de 5€ l'année, celle de l'atelier est gratuite.

François JOSSE 06.29.11.22.87



Atelier couture "Autour du fil et de l'aiguille"

Les participantes à l'atelier couture progressent très sérieusement et sont à présent capables de réaliser un projet à part entière.

Cette année a vu la réalisation d'un chemisier, puis d'un « gilet » sans manche.

Certaines avancent plus rapidement, pour d'autres cela prend plus de temps. L'ambiance est chaleureusement amicale, et même joyeuse.

Que vous soyez débutante, ou initiée, le principe est de vous accueillir là où vous êtes, et de vous accompagner dans votre projet, à votre rythme. Même si vous n'avez pas de machine à coudre, l'association en met une à votre disposition pendant la rencontre.

Les autres ateliers reprendront prochainement. N'hésitez pas à nous contacter :

• Art Floral

Marie-Claude BODIN 06 15 10 76 71

Agnès LEVON 06 88 31 18 48

• Tricot

Marie-Anick POURCHER 06 89 10 82 40

• Anglais

François POURCHER 06 81 16 12 89



Le chant choral

Après une saison riche de partages, de rencontres...et de concerts, nous reprenons nos soirées en chansons le mardi 17 septembre 2024 à 19h30, salle de l'Harmonie à St-Lambert-du-Lattay.

Si vous aimez chanter (même sous la douche), si les découvertes musicales, le travail choral dans la joie partagée vous attirent, rejoignez notre groupe Amis Chemin.

Nous serions heureux de vous accueillir et de vivre une nouvelle aventure mélodieuse en 2024/2025.

Sylvie JOSSE 06 20 86 07 19



L'Association des 3L a le plaisir de vous inviter au concert des 3 chorales suivantes :
Calimélie de Chaudefonds,
Symphonie d'automne de la Pommeraye et
Amis chemin de Val du Layon
le dimanche 15 décembre à 15h,
salle St Joseph à St-Aubin-de-Luigné.

Les rencontres ont lieu le jeudi tous les 15 jours, de 14h30 à 16h30, ou 20h30 à 22h. Notre première rencontre de l'année a eu lieu le jeudi 5 octobre dernier.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez me contacter à :

Catherine CASADAVANT 06 82 48 97 21

ou cat.casadvant@orange.fr

Les amis du Layon

Ce 21 juillet 2024, c'était la fête au village de Layon. Quatre-vingts convives en tenue de sport. A huit jours de la cérémonie d'ouverture, le thème des Jeux Olympiques était incontournable.



Bon nombre de disciplines étaient représentées : foot, basket, cyclisme, marche, marathon ... et judo bien sûr. Rappelons que notre village compte trois ceintures noires : Claude JARRY, Régis BUREAU et Daisy CHERBONNIER.

Notre maire, Rémi, était avec nous au vin d'honneur pour fêter notre modeste association « de quartier » qui compte plus de quarante années d'existence.

Pour l'occasion, un des organisateurs avait sorti un Mathusalem (6 litres) de Coteaux du Layon grains nobles 2010, en provenance d'une petite cave bien connue, du côté des Grandes Tailles. Ce flacon de nectar qu'il est recommandé de boire avec modération mais obligatoirement en bonne compagnie, a tout juste été suffisant.

Du sang neuf est venu dynamiser l'équipe vieillissante des organisateurs. En effet, depuis quelques années, Layon et La Gauterie ne font plus qu'un. De jeunes couples équipés de gamins remuants et bruyants sont arrivés et ont proposé de participer à l'entretien de la flamme qui anime notre village. C'est donc reparti pour quarante nouvelles années.

Imaginez Auguste RENOIR, armé de sa palette devant son chevalet et croquant la scène : cochon grillant sur sa broche, joueurs de palets, de pétanque, de belote ... le soleil, un peu de musique ... des gamins fous de liberté sur la route désertée car la mairie nous avait autorisé à interdire la circulation.

Il est où le bonheur ? Ne cherchez plus. Il est à Layon.

Gaby BUREAU

Le Crû de l'amitié

Quelques dates et horaires à retenir :

- Jeudi 17 octobre : goûter, inscription le 2 octobre
- Jeudi 21 novembre : repas annuel du club, inscription le 6 novembre
- Jeudi 12 décembre : bûche de Noël, inscription le 4 décembre



Retour sur le voyage « Entre Loir et Cher »

Le temps est resté clément pour cette journée chargée en découverte.

De la magie de la verrerie d'art à la rencontre des grands gibiers, bisons, autruches, sangliers, etc.

Merci pour tous ceux qui nous sont fidèles et à l'année prochaine !



L'amicale laïque

L'Amicale fait sa rentrée !

Nouvelle année festive en perspective pour cette nouvelle saison. Au programme :

- 6 décembre 2024 : resto à la maison
- 24 janvier 2025 : assemblée générale
- 15 mars 2025 : soirée dégustation de bières artisanales et locales
- 25 avril 2025 : concours de palets indoor
- 25 mai 2025 : vide-grenier 17^{ème} édition
- 20 juin 2025 : fête de la musique en fanfare et autres surprises
- 31 octobre 2025 : repas dansant en association avec le Comité des fêtes de St-Lambert-du-Lattay



Et toute l'année, la salle de l'Amicale est à votre disposition en location.

Pour tout renseignement, contactez

alstaubin@gmail.com

ou

07 83 49 85 65

Val Hyrôme Basket

La saison 2024-2025 a démarré !

Si vous souhaitez encourager les équipes ou venir découvrir ce sport qui réunit Chanzeaux, Valanjou, St-Lambert-du-Lattay, Beaulieu-sur-Layon et St-Aubin-de-Luigné, jouant sur 4 terrains de basket, vous trouverez tous les renseignements sur le site internet www.valhyromebasket.org.

Vous pouvez également prendre contact avec les membres du club en adressant un mail à contact@valhyromebasket.org

Dates à retenir :

- Tournoi de palet le 22/11/24 à Chanzeaux
- Super loto le 26/01/25, salle de l'Avault à Chemillé

Photo ci-contre, l'équipe U15F sélectionnée en régional lors du tournoi du 31 août 2024.



Judo Club Layon

Cette année, le Judo-club du Layon connaît une augmentation très significative du nombre de licenciés (15%). Une hausse certainement amplifiée par les jeux olympiques de cette année, mais également dûe au bouche-à-oreille important si l'on en croit la plupart des nouveaux adhérents.

Le club ayant anticipé cette augmentation, notamment chez les adultes, un deuxième créneau de Taïso (renforcement musculaire et activation cardiovasculaire à la japonaise) a été mis en place depuis la rentrée, les jeudis de 19h à 20h. Ce cours connaît déjà un franc succès.

Enfin, comme tous les ans, nous organiserons la traditionnelle Coupe du Layon au complexe sportif de St-Lambert-du-Lattay le 18 mai 2025, où tous les judokas du département, petits et grands, mettront à l'essai leur efficacité au combat dans cette rencontre compétitive amicale.

En espérant que les licenciés judokas du Maine-et-Loire seront de nouveau au rendez-vous en nombre !





Maison de la nature



C'est la rentrée... sortez !

La maison de la nature du Layon fait sa rentrée !

Soutenue par le département et la commune dans la mise en place d'actions de sensibilisation à l'environnement, dans le cadre des ENS (espaces naturels sensibles) que sont l'Hyrôme et le Layon, elle relance ses activités nature pour la saison 2024-2025.

Au programme :

- le club nature, à raison d'une séance par mois le samedi après-midi (contact Babeth au 07 77 03 23 89) pour les enfants de 7 ans et plus (complet)
- des séances pédagogiques pour les scolaires des écoles de la commune
- des animations pour les enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs
- des actions de sensibilisation auprès de la petite enfance
- l'entretien et la mise en valeur du Jardin des 5 sens.



La maison de la nature, c'est aussi des temps de rencontre et d'échanges autour des plantes, du jardin,... lors de ses Trocs boutures d'automne et de printemps. Le dernier a eu lieu le dimanche 13 octobre à St-Aubin-de-Luigné, près du camping.

Club nature du 14 septembre 2024 en photos

Environnement

D'autres animations sont déjà prévues pour 2025 :

- une sortie autour des plantes sauvages comestibles le 26 avril (dans le cadre des Rendez-Vous Nature),
- un atelier Tatakizomé (empreintes végétales) en juin.

Vous pourrez découvrir les activités de l'association lors de notre **assemblée générale, le vendredi 6 décembre 2024 à 18h à la maison du vin** (place du Musée, St Lambert) à laquelle nous convions adhérents, membres du conseil municipal, personnels éducatifs de la commune et habitants.

Si vous souhaitez des informations, proposer des projets, participer à la vie de l'association ou à une action, contactez-nous :

✉ maisonnaturelayon@outlook.com
☎ 06 07 33 38 40



L'agenda

Novembre 2024 à janvier 2025

NOVEMBRE

21 Repas annuel	Crû de l'amitié	
22 Tournoi de palets	Val Hyrôme Basket	Chanzeaux à l'école
29 Marché de Noël	École René Guy Cadou	
30 Concert de Noël	Harmonie de St Lambert et de Trémentines	Eglise de St Lambert - 18h

DÉCEMBRE

6 Crû de l'amitié	Repas d'été (inscription le 7 août)	
6 Restau à la maison	Amicale laïque	
6 Assemblée générale	Maison de la nature	18h Maison du vin à St Lambert
12 Bûche de Noël	Crû de l'amitié	
14 Arbre de Noël	École St Joseph St Aubin	15h salle St Joseph St Aubin
15 Concert chorales	3L Amis chemins (p.31)	15h Salle St Joseph St Aubin

JANVIER

10 Voeux des maires	Commune de Val du Layon	Salle Jean de Pontoise St Aubin
du 16/01 Recensement au 15/02		
24 Assemblée générale	Amicale laïque	Salle de l'amicale laïque
26 Super loto	Val Hyrôme Basket	salle de l'Avault à Chemillé
26 Assemblée générale	Cercle St Louis	11h salle St Joseph St Aubin
31 Représentation	Les showbinois (dates p.30)	

et tous les mois, retrouvez...

Tous les mardis matins	Randonnées	Camping de la Coudraye, 9h, sans inscription
------------------------	------------	-------------------------------------------------

DÉCHÈTERIES

Retrouvez tous les horaires sur www.3rdanjou.fr

▷ Thouarcé

Lundi
de 9h à 12h
Mardi fermé
Mercredi et jeudi
de 13h30 à 17h30
Vendredi et samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

▷ Chalonnes sur loire

Lundi et vendredi
de 13h30 à 17h30
Mardi fermé
Mercredi et jeudi
de 9h à 12h
Samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Traitement des déchets - Jours de collectes

▷ À ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

▷ À ST-LAMBERT-DU-LATTAY

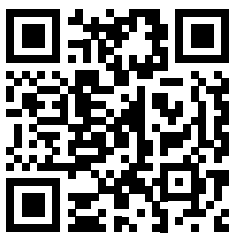
Ordures ménagères et emballages :

MERCREDI TOUS LES 15 JOURS SEMAINE PAIRE

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs. De même, le stationnement est interdit sur la voie publique non prévue à cet effet au risque que les poubelles ne soient pas ramassées.

Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouverez leurs localisations sur le site internet de 3RD'Anjou : www.3rdanjou.fr

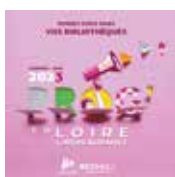
INTRAMUROS, L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL



INTRAMUROS

Prochain Val'Infos

distribution semaine 4 (janvier 2025)
les prochains articles devront nous parvenir avant le 16 décembre 2024
par mail : communication@valdulayon.fr
déposés en mairie



MEDIATHÈQUE BIBLIOTHÈQUE

A Saint-Aubin-de-Luigné

A Saint-Lambert-du-Lattay

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 16h00-18h00
Jeudi : 16h30-18h30
Samedi : 10h30-12h30
Dimanche : 10h30-12h30

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h30- 17h30
Mercredi : 10h-12h30
Vendredi : 16h30-18h30
Samedi : 10h-12h30

Contacts :

bibliotheque.staubin@valdulayon.fr
02.41.66.31.94

mediatheque.stlambert@valdulayon.fr
02.41.91.18.41

**un seul et unique portail réseau :
rezokili.c3rb.org**

Fermetures de Noël

St-Lambert-du-Lattay : mardi 24 décembre 2024 au 2 janvier 2025 inclus.
St-Aubin-de-Luigné : dimanche 22 décembre 2024 au 7 janvier 2025 inclus.

MAIRIE

VAL-DU-LAYON www.valdulayon.fr

ST-LAMBERT-DU-LATTAY

11, rue Rabelais
Tel : 02 41 78 30 46
Fax : 02 41 78 32 77
mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30
Mardi et mercredi : 9h-12h
Jeudi : fermé
Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise
Tel : 02 41 78 33 28
staubindelaigne@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, vendredi et samedi : 9h-12h
Mardi : 14h-17h30
Mercredi et jeudi : fermé

AGENCE POSTALE

11, rue Rabelais
St Lambert du Lattay
Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :

Lundi/Mardi/Jeudi : 14h00-16h30
Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30
Vendredi : 14h30-17h45
Samedi : fermé
Levée du courrier : 15h15

POINT POSTE

VIVECO

1, place de l'Église
St-Aubin-de-Luigné
Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :

Du mardi au vendredi :
6h30-12h30 et 16h-19h30
Samedi : 7h-12h30 et 16h-19h30
Dimanche : 7h-12h30
Levée du courrier :
du lundi au samedi : 10h